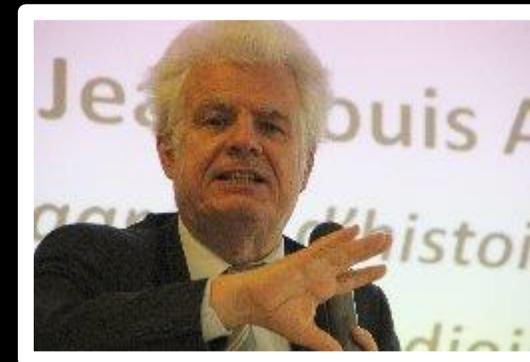


Jean-Louis Auduc, agrégé d'Histoire, auteur d'une thèse d'histoire médiévale, a été, de 1974 à 1991, enseignant en collège et lycée dans l'Oise, les Hauts de Seine et la Seine-Saint-Denis, et a exercé pendant cette période des responsabilités syndicales nationales. Il a été maire-adjoint à Méru (60) de 1977 à 1983 et à Montreuil (93) de 1989 à 2002. Puis, pendant près de 20 ans, il a exercé comme directeur des études de l'IUFM de Créteil où il a mis en place dès 1997 des modules obligatoires concernant la pédagogie de la laïcité à l'école. Il a dirigé une collection de manuels d'éducation civique de collège et a publié différents ouvrages sur l'état de l'école, les relations parents-enseignants, l'éducation à la citoyenneté et à la laïcité. Auditeur à la 50e session nationale de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale), il a participé jusqu'en 2015 aux travaux de la commission armée-jeunesse. De 2000 à 2002, il a travaillé auprès du ministre délégué à l'enseignement professionnel sur les questions de violence, citoyenneté et laïcité dans les lycées professionnels. Il a été également membre de la commission laïcité du Haut Conseil à l'Intégration. Depuis 2017, il est, au rectorat de Créteil, président du comité de déontologie professionnelle de l'académie de Créteil.



Conférence Jean-Louis Auduc

Membre du conseil de sages de la laïcité

« La Laïcité, axe fort du projet d'établissement »

Vendredi 8 janvier de 9h à 12h

En direction des personnels de direction, des CPE et des professeurs-documentalistes